



RÉUNION DE CONCERTATION PRÉAVIS

UN DANGEREUX ET IRRESPONSABLE DÉNI DE RÉALITÉ !

La Direction avait « oublié » de convoquer la réunion prévue suite au dépôt d'un préavis. La Fédération CGT des cheminots l'a donc convoquée. La réunion s'est tenue le 8 avril. Les réponses concrètes à l'urgence sanitaire et sociale se font toujours attendre...

SUR L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ET SOCIAL

La direction de l'entreprise continue de nier la responsabilité de ses politiques brutales de transformation pour imposer son « nouveau monde ». Par le rabotage des droits et une pressurisation des cheminots à l'extrême, elle ambitionne un dumping social à tous les étages.

Pour exemple, le lendemain d'un nouveau drame endeuillant une nouvelle fois la famille cheminote, une direction de zone de production annonçait aux élus la poursuite de l'ensemble des restructurations...

Notre exigence d'un moratoire sur l'ensemble des restructurations est plus que jamais d'actualité pour stopper cette fuite en avant dangereuse et irresponsable.

Alors que, dans tous les métiers, la situation de l'emploi impacte durement les conditions de vie et de travail des cheminots, la Direction assume au contraire la nécessité d'engendrer du cash pour alimenter le fonds de concours et la régénération du réseau.

SUR L'ÉTAT D'URGENCE SALARIAL

La Fédération a porté l'exigence de mesures immédiates, et singulièrement pour les cheminot·e·s qui payent de leur poche pour aller prendre leur service quotidiennement, mais aussi l'urgence à rouvrir des négociations en vue d'augmenter les salaires et d'instaurer une grille unique des salaires pour en finir avec l'iniquité et l'opacité du système de rémunération. La Direction se retranche derrière l'inaction du gouvernement pour justifier la sienne et consentir uniquement à convoquer courant mai un « observatoire de la rémunération » pour nous expliquer sans doute qu'elle va continuer à nous faire les poches...

SUR L'UNITÉ SOCIALE ET LES DROITS DES CHEMINOTS

La Direction indique que toutes les discussions sont bloquées par le temps de travail, avec une volonté toujours intacte de remettre en cause les 35 heures et tous les taquets de l'accord sur l'organisation du temps de travail.

Pour la CGT, le processus de filialisation/privatisation doit être stoppé, et l'ensemble des droits des cheminot·e·s maintenus.

Face à cette situation, la Fédération CGT des cheminots continuera à maintenir et renforcer l'unité syndicale sur l'ensemble des sujets et à agir pour maintenir l'ensemble des droits des cheminots.

LES RECLS SOCIAUX NE SE NÉGOCIENT PAS, ILS SE COMBATTENT !

